

# ASSEMBLÉE NATIONALE

30 octobre 2023

PLF POUR 2024 - (N° 1680)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

## AMENDEMENT

N° II-2125

présenté par

M. Lucas, Mme Arrighi, M. Bayou, Mme Belluco, M. Ben Cheikh, Mme Chatelain, M. Fournier,  
 Mme Garin, M. Iordanoff, M. Julien-Laferrière, Mme Laernoës, Mme Pasquini, M. Peytavie,  
 Mme Pochon, M. Raux, Mme Regol, Mme Rousseau, Mme Sas, Mme Sebaihi, M. Taché,  
 Mme Taillé-Polian et M. Thierry

## ARTICLE 35

### ÉTAT B

#### Mission « Sport, jeunesse et vie associative »

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

Programmes	+	-	(en euros)
Sport	0	0	
Jeunesse et vie associative	0	160 000 000	
Jeux olympiques et paralympiques 2024	0	0	
Fond de soutien national aux colonies de vacances ( <i>ligne nouvelle</i> )	160 000 000	0	
<b>TOTAUX</b>	<b>160 000 000</b>	<b>160 000 000</b>	
<b>SOLDE</b>	<b>0</b>		

## EXPOSÉ SOMMAIRE

Le Service National Universel est un gâchis de moyens qui ne remplit pas son rôle. L'amour de la République ne se transmet pas dans des casernes mais par la considération, l'émancipation, les pratiques culturelles, sportives, et le lien social.

Voici pourquoi cet amendement propose d'utiliser les fonds du SNU pour financer un fond national de soutien aux colonies de vacances afin d'aider un secteur connaissant des difficultés conjoncturelles et structurelles alors qu'il représente un outil fondamental de lien, de cohésion sociale et soutenant le droit au départ en vacances, lequel "permet de garantir l'exercice effectif de la citoyenneté" selon la loi du 29 juillet 1998.

Cet amendement attribue en crédits de paiement et autorisations d'engagement 160 millions d'euros à une nouvelle action intitulée "Fond de soutien national aux colonies de vacances" dans le programme du même nom créé par l'amendement.

Pour respecter les règles de recevabilité financière imposées par l'article 40 de la Constitution, l'amendement prélève en crédits de paiements et autorisations d'engagement dans le programme intitulé "Jeunesse et vie associative" au sein de son action numéro 6 intitulée "Service National Universel".

Cette proposition de mouvement de crédits est formelle, dans le respect des règles budgétaires de l'Assemblée nationale. Nous invitons le Gouvernement à lever le gage. Nous rappelons aussi encore cette année nos nombreuses propositions du groupe écologiste NUPES de recettes supplémentaires, dont notamment un ISF écologique. Tout cela, qui financerait très largement les nouvelles dépenses portées par le présent amendement, a été balayé par le dogmatisme fiscal de la majorité relative Renaissance et du Gouvernement en première partie du présent projet de loi.